

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL

Nombre de Conseillers Afférent au Syndicat 9 En exercice 9 Présent 7 Votant 7	L'an deux mil vingt et un, le quinze octobre, le Bureau Syndical dûment convoqué, s'est réuni à 8 heures 30 en session ordinaire à Anneyron sous la présidence de M. David BOUVIER.  <u>Présents</u> : David BOUVIER, Marin DERNAT, Patrick GAUTHIER, Gilles MORGUE, Patrice REBOULLET, Jean-Marc ROZIER, Stéphane SARRAZIN  <u>Excusés</u> : Ludovic LACROIX et Didier SAPET.
Date de convocation : 17/09/2021	
<b>Convention avec la commune de Saint-Sorlin en Valloire / Renforcement Chemin des Collières</b>	
Délibération n°21-2021 Séance du 15 octobre 2021	

Le Président informe les membres du bureau que la commune de Saint-Sorlin en Valloire souhaite alimenter des parcelles situées sur la zone UB chemin des Collières. Cela nécessite des travaux de renforcement du réseau d'eau potable sur une longueur d'environ 100 mètres linéaires.

En application de la décision du Comité Syndical du 14 décembre 2012, il y a lieu de passer une convention de financement avec la commune de Saint-Sorlin en Valloire. L'estimation de la dépense des travaux se monte à 17 694,13 € HT et la prise en charge de la commune à 12 385,90 € HT.

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- ACCEPTE de passer une convention avec la commune de Saint Sorlin en Valloire.
- AUTORISE le Président à signer cette convention et tous documents s'y rapportant

Fait et délibéré au jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme.

Le Président,  
David BOUVIER

